

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

| | | | | | |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------|
| 10X | 14X | 18X | 22X | 26X | 30X |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 12X | 16X | 20X | 24X | 28X | 32X |

JOURNAL D'ÉDUCATION

PARAISANT LE JEUDI

ET FORMANT ANNUELLEMENT UN VOLUME DE 621 PAGES IN-8° A DEUX COLONNES

L'ABONNEMENT NE SE FAIT PAS POUR MOINS D'UNE ANNÉE

Canada et États-Unis : une piastre — France et Union postale : 12 francs 50

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : CHEZ M. LÉGER BROUSSEAU, RUE BUADE, 9, A QUÉBEC

N. 14—JEUDI, 28 AVRIL 1881

SOMMAIRE

Pédagogie : L'œil du maître—Méthode de style—
Dictée : Le nid des oiseaux—Poésie : A une mère—
Incorrections de langage relevées dans les journaux
—Histoire : organisation militaire des Germains—
Histoire du Canada : Champlain—Géographie : Atti-
tude de divers points de l'Afrique et l'Océanie—
Philosophie : Du témoignage des hommes—Arith-
métique : propriétés des fractions ordinaires—
Algèbre : problèmes résolus par les équations—
Problème d'héritage—Chimie : alliages métalliques
les plus usuels—Histoire naturelle : l'intestin—
Précédentes de politesse dans la famille—O Salutaris
Hostia.

PÉDAGOGIE

L'ŒIL DU MAÎTRE DANS LES ÉCOLES

• L'œil est le miroir de l'âme, toutes les dispositions intérieures de l'homme se reflètent dans les yeux : l'innocence, la joie, la paix, comme aussi la méchanceté, la colère, la vengeance, tout cela se lit dans le regard ; il trahit nos pensées les plus secrètes, et c'est par lui que notre esprit reçoit les impressions des objets qui nous entourent, et procède ainsi à la formation des idées. L'organe de la vue est doué d'une puissance vraiment mystérieuse. Il parle une langue plus claire, plus expressive que celle de l'orateur le plus éloquent. Aussi disons-nous dans le langage ordinaire : *Lire dans les yeux de quelqu'un ;—avoir un regard pénétrant, perçant ;—avoir un œil vif, bienveillant ;—voir quelqu'un d'un mauvais œil ou de travers ;—avoir un regard terne, animé ;* etc.

Chaque homme regarde, examine et apprécie les objets qui l'entourent de ses yeux propres, c'est-à-dire à sa façon. Il

est donc fort naturel que les objets de notre sphère d'action, ceux qui ont un rapport plus ou moins direct avec la profession que nous exerçons, en d'autres termes avec lesquels nous avons un commerce fréquent, continu, s'imposent par cela même et tout particulièrement à notre regard, à notre attention ; nous les examinons et nous les jugeons d'un œil de connaisseur. C'est dans ce sens aussi que nous disons : *l'œil du maître*, et, par extension, *le regard pédagogique*.

Recherchons les qualités qui doivent caractériser l'œil du maître. Et tout d'abord :

1° *Il doit être clair, pur et calme.*

L'œil du maître ne doit pas être troublé par des passions ; il ne doit pas être ébloui par des chimères, par des préventions ni par des préjugés. Beaucoup de nos jeunes aspirants instituteurs, à leur entrée dans la carrière de l'enseignement, se bercent d'espérances et d'illusions de toute nature ; vienne le jour des déceptions, aussitôt on les voit pris de découragement, et leur mécompte va jusqu'à leur inspirer de la répugnance pour la profession qu'ils ont librement embrassée.

L'école devient pour eux un lieu de supplice, et tout ce qui, autrefois, était une source de bonheur et de satisfaction, leur est à charge. *L'œil ébloui* considère différemment les enfants des parents riches et ceux des parents pauvres ; il ne reconnaît ni loi ni justice : la partialité l'aveugle.

L'œil troublé par les passions ne voit rien qu'à travers un prisme. L'étourderie de l'enfant devient un crime impardonnable, la plaisanterie la plus innocente un acte coupable, le moindre mouvement de l'élève une atteinte à l'autorité. Faut-il d'autres arguments pour démontrer que l'instituteur dont l'œil n'est ni pur, ni

calme, est exposé à commettre des injustices ? Jamais il n'attirera à lui les élèves, qui sont cependant si dignes d'affection, et qui se sentent portés naturellement à aimer ceux qui se dévouent pour eux. N'oublions pas que les enfants voient loin et qu'ils ont l'œil pénétrant. Bien vite ils découvrent, dans le regard du maître, si celui-ci est calme ou agité ; s'il est de bonne humeur, ou s'il est tourmenté par un de ces caprices qui, non seulement rendent ses leçons infructueuses, mais sa présence même insupportable. Dans le premier cas, ils s'approchent de lui avec une affectueuse confiance, tandis que dans le cas contraire ils craignent, ils tremblent. Au lieu de s'exprimer avec la naïveté propre à leur âge, ils pèsent chaque parole... ils spéculent hypocritement.

L'instituteur qui voit juste et qui mesure bien l'importance et la dignité de sa profession se présentera à eux le regard calme, l'œil ferme, décidé, imposant à ses élèves ses desirs et ses vœux. Le bonheur des enfants, ainsi que la prospérité de l'école, en dépendent.

2^o *L'œil du maître doit être circonspect et vigilant.*

Le maître doit voir tout ce qui se passe dans son école, rien ne doit lui échapper, et, grâce à son regard vigilant, aucun de ses élèves n'est perdu de vue durant la leçon. Il choisira sa place pour pouvoir embrasser d'un seul coup d'œil tous les élèves de sa classe, et pour être vu d'eux sans que ceux-ci soient obligés de se déranger. On ne saurait approuver les instituteurs qui ont l'habitude de se promener continuellement devant les élèves, souvent même les mains dans les poches ; outre que ce *perpetuum mobile* est une cause de distraction pour les élèves, l'instituteur, en tournant le dos à une partie de la classe, favorise par là les espiègeries et l'indiscipline.

La vigilance de l'œil du maître doit aussi s'exercer sur les enfants en dehors des heures de l'école, et, quoiqu'il n'entre nullement dans nos intentions de faire de l'instituteur un adjoint du commissaire de police, nous voyons cependant que la conduite des enfants dans les rues, à l'église et dans d'autres réunions et lieux publics, ne doit pas lui être indifférente. Pendant que les élèves se livrent, avant et après la classe, à leurs ébats, à leurs jeux habituels, dans le

préau de l'école, l'œil du maître doit présider à ces récréations ; il y trouvera de fréquentes occasions d'étudier leurs petites inventions, d'organiser et de combiner leurs jeux, et surtout d'apprécier leur caractère.

Comme on le voit, l'œil vigilant du maître a un rôle important à jouer : d'une part, il peut prévenir la faute, et d'autre part la redresser ; c'est cette puissance mystérieuse qui voit tout, qui pénètre partout, qui découvre tout ; c'est, en un mot, cette sentinelle avancée qui donne l'alarme au moment du danger, pour déjouer les plans de l'ennemi, et qui, après le combat, étend sur les blessures un baume qui réconforte et qui guérit.

3^o *L'œil du maître doit être pénétrant et dominer les élèves.*

Pour que l'instituteur puisse diriger les élèves à sa volonté, les dominer comme il lui convient, il faut qu'il les connaisse ; il faut qu'il pénètre dans leur intérieur et qu'il lise dans les replis les plus cachés de leur âme. Son regard ne doit pas être seulement un regard physiologique, mais au-si, et surtout un regard psychologique. Les bons élèves seront récompensés d'un regard d'approbation, d'encouragement ; les mauvais seront humiliés, châtiés d'un regard de mécontentement, de pitié, de douleur. Un regard d'investigation suffit pour prévenir ou pour comprimer le désordre ; un regard d'approbation est une récompense dont tous les élèves font le plus grand cas ; un regard d'avertissement commande le silence aux bavards, l'attention aux distraits ; on peut dire, en vérité, qu'il rend la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, le mouvement et l'énergie aux indolents.

Partout où l'œil du maître est ce qu'il doit être, vous le verrez produire ces effets merveilleux. C'est, sans contredit, l'instrument le plus efficace d'une sage discipline et d'une inébranlable autorité.

C'est en même temps la voie la plus sûre pour arriver à conquérir l'affection et l'estime des élèves, et pour leur rendre la vie scolaire attrayante et féconde. Quoi donc de plus naturel que de souhaiter à tous nos instituteurs le regard, le coup d'œil pédagogique."

TH. BRAUN.

MÉTHODE DE STYLE

VINGT-CINQUIÈME LEÇON.

La vraie grandeur.

N'attachez point au rang la honte ni l'honneur :

Faites votre devoir : c'est la seule grandeur.

DE FONTANES.

CONVERSATION.

1. Qu'est-il recommandé dans le premier vers ?

De n'attacher au rang ni la honte ni l'honneur.

2. Qu'entend-on ici par *rang* ?

On entend la position que l'on occupe dans la société ou la charge que l'on y remplit.

3. Qu'est-ce à dire de ne point attacher au rang la honte ni l'honneur ?

C'est considérer toutes les positions sociales comme également honorables par elles-mêmes.

4. En quoi consiste donc la vraie grandeur ?

Dans le devoir : "Faites votre devoir, c'est la seule grandeur."

Probité et désintéressement.

Une pauvre vieille femme s'était faite chiffonnière pour subvenir à ses besoins et à ceux des deux petits orphelins que sa fille lui avait laissés en mourant.

Or un matin, où il n'était pas encore jour, elle trouve un riche bracelet et comprend qu'elle a en main un objet de valeur.

D'autres peut-être se le seraient approprié ; quant à elle, la pensée ne lui en vint même pas. Elle ne craint qu'une chose, c'est qu'il ne puisse parvenir à la personne qui l'a perdu.

Elle reste dans la rue, va et vient en écoutant tout ce qui se dit. Enfin, vers onze heures, elle entend une femme de chambre disant à une dame : "Ma maîtresse est désolée : elle a perdu hier au soir l'un de ses plus beaux bracelets."

La pauvre femme se présente, demande la maîtresse de la maison et lui dit :

— Est-ce vous, Madame, qui avez perdu un bracelet ?

— Oh ! oui, ma bonne, c'est moi. L'auriez-vous trouvé ? Dites, de grâce, l'avez-vous ?

— Madame, le voici.

— Merci, oh ! merci ! que vous êtes honnête !"

Prenant une dizaine de pièces d'or, elle les offre à la bonne vieille, qui les refuse, disant :

— C'est trop, je ne les ai pas gagnées.

— Au moins vous en prendrez une ?

— Non, Madame, c'est encore trop.

— Mais enfin je veux vous récompenser ; qu'accepteriez-vous donc ?

— J'ai passé une demi-journée à vous chercher, je gagne ordinairement vingt sous par jour, donnez-m'en dix, et je serai suffisamment dédommée.

La dame lui rendit une pièce de cinquante centimes. Mais ayant pris des informations et sachant qu'elle avait deux orphelins à sa charge, elle fit entrer ceux-ci dans l'établissement Saint-Nicolas, et paya leur pension jusqu'à ce qu'ils fussent en état de gagner leur vie par le travail.

D'après l'abbé MULLOIS.

— o —
DICTÉE

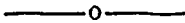
Le nid des oiseaux

Une admirable providence se fait remarquer dans les nids des oiseaux. On ne peut contempler sans être attendri cette bonté divine, qui donne l'industrie aux faibles et l'imprévoyance à l'insouciant.

Aussitôt que les arbres ont développé leurs fleurs, mille ouvriers commencent leurs travaux ; ceux-ci portent de longues pailles dans le trou d'un vieux mur ; ceux-là maçonnent des bâtiments aux fenêtres d'une église ; d'autres cherchent un crin à un cheval ou un brin de laine que la brebis a laissé suspendu à la roue. Il y a des bûcherons qui croisent des branches à la cime d'un arbre ; il y a des filandières qui recueillent la soie sur un chardon. Mille palais s'élèvent, et chaque palais est un nid ; chaque nid voit des métamorphoses charmantes, un œuf brillant, ensuite un petit couvert de duvet. Ce petit nourrisson prend des plumes, sa mère lui apprend à se soulever sur sa couche ; bientôt il va jusqu'à se percher sur le bord de son berceau. D'où il jette un premier coup d'œil sur la nature. Effrayé et ravi, il se précipite

parmi ses frères, qui n'ont point encore vu ce spectacle ; mais rappelé par la voix de ses parents, il sort une seconde fois de sa couche ; et ce jeune roi des airs, qui porte encore la couronne de l'enfance autour de sa tête, ose déjà contempler le vaste ciel, la cime ondoyante des pins, et les abîmes de verdure au-dessous du chêne paternel.

CHATEAUBRIAND.



A une mère

sa petite fille un peu légère

Pour célébrer un jour si beau,
Je t'offre, mère, pour hommage,
L'une fille bonne, bien sage.
N'est ce pas un gentil cadeau ?

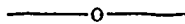
Il suffira qu'un œil commande
Pour que j'obéisse à l'instant,
Mon bon vouloir sera constant,
Ma docilité sera grande.

N'aimant plus que ce qui te plaît,
A l'étude, au salon, au temple,
Partout je suivrai ton exemple...
C'est, mère, un changement complet.

Je me suis enfin dépoüllé
De t us mes travers enfantins ;
J'ai déposé mes airs mutins
Quand ta fête m'a réveillée.

Sois donc heureuse désormais ;
Accepte ce que je propose,
Puisque cette métamorphose
Répond aux vœux que tu formais.

J. F. D.



Incorrections de langage

Relevées dans les journaux

92. Ne dites pas *habileté pour habileté*, ou *s'objecte pour on s'oppose*.

93. Ne dites pas : j'avais l'intention de vous *donner crédit pour cette idée* ; — dites : j'avais l'intention de vous *attribuer cette idée* ; ...ou bien... de vous *faire honneur de cette idée*.

94. Ne dites pas : si le gouverneur le juge convenable, *au lieu de céder des terres à la Compagnie, la Compagnie pourra recevoir de l'argent provenant de la vente des terrains* ;

Dites : si le gouverneur le juge convenable, *au lieu de céder des terres à la Compagnie, il lui remettra de l'argent provenant de la vente des terrains*.

La première forme est défectueuse, parce que les actions exprimées par les mots *céder* et *pourra recevoir* ne sont pas faites par la même personne.

Dans la seconde forme, c'est le gouvernement qui *cède* ou qui *remet*.

95. Ne dites pas : ... jusqu'à ce que la Compagnie ait reçu une somme *n'excédant pas 10 000 piastres par mille* ;

Dites : ... jusqu'à ce que la Compagnie ait reçu une somme *s'élevant à 10 000 piastres par mille*.

La première forme n'exprime pas ce qu'on a en vue ; car, la Compagnie ne reçut-elle que 10 piastres par mille, elle se trouverait avoir reçu une somme *n'excédant pas 10 000 piastres par mille*.

96. Ne dites pas, en commençant une phrase : *Donnant* à chacun le droit de s'adresser au Trésor, et cependant *ils osent* mettre en doute le droit du gouvernement...

Dites : *Ils donnent* à chacun le droit de s'adresser au Trésor, et cependant *ils osent* mettre en doute le droit du gouvernement...

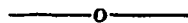
Les deux membres de phrase doivent avoir une construction analogue.

97. Ne dites pas : ces droits *ne vous seront pas transmis*... pour signifier : ces droits *ne vous seront pas enlevés*.

98. N'écrivez pas : *les intérêts* que nous avons sont toujours le même *intérêt national de transporter* chaque livre du trafic du Nord-Ouest que nous pouvons transporter par le centre du Canada et jusqu'à la mer dans notre propre pays, comme *ce sera le cas*, je l'espère, dans un avenir peu éloigné.

Ecrivez : *l'intérêt national* est toujours de transporter, par notre propre pays jusqu'à la mer, chaque livre du trafic du Nord-Ouest, comme *cela aura lieu*, je l'espère, dans un avenir peu éloigné.

La première rédaction est obscure et surchargée.



Histoire

Organisation militaire des Germaines

C'est dans l'organisation militaire des Germaines que l'on trouve les causes

immédiates de leurs invasions et de conquêtes.

Chez eux, tout homme libre avait le droit de porter les armes; les serfs étaient privés de ce droit.

En cas de guerre, tous les hommes libres en état de porter les armes étaient soldats. On les convoquait tous, dans les guerres nationales, pour défendre les frontières: c'est ce qu'on appelait l'*hëriban* ou ban de guerre. Les femmes et les enfants suivaient l'armée sur des chariots.

Peu de guerriers portaient le casque et la cuirasse; la plupart n'étaient protégés que par un bouclier long et étroit, en osier ou en bois.

Leurs armes offensives étaient la lance, la framée, espèce de pique courte et très acérée, une massue de pierre, la hache d'arme à deux tranchants, l'épée, le poignard, la fronde, l'arc et les flèches.

Quelques peuplades avaient des armes particulières, comme la francisque des Francs, la longue lance des Lombards, le couteau ou glaive très court des Saxons.

L'ordre de bataille le plus ordinaire était le *coin*. Avant le combat, les Germains entonnaient le chant de guerre appelé *bardit* ou *barrit*, en tenant leurs boucliers devant leur bouche, pour augmenter le bruit et effrayer l'ennemi.

À côté de l'*hëriban*, il y avait la *bande*. C'était une espèce de communauté guerrière, composée des hommes libres non propriétaires qui se mettaient au service d'un riche propriétaire pour faire la guerre sous sa conduite.

Le chef ainsi choisi devenait le *herzog*; les membres de la bande s'appelaient *compagnons*; c'étaient les *leudes* ou gens du chef, auquel ils juraient fidélité.

Les bandes ainsi organisées étaient naturellement ennemies du repos; elles cherchaient continuellement à piller, et à faire la guerre au dehors. Les possessions de l'empire romain excitaient surtout leur cupidité: ce sont les bandes guerrières qui envahirent l'empire.

Quand l'invasion avait un but d'établissement et non de simple pillage, les femmes et les enfants des guerriers les accompagnaient, et le pays conquis voyait aussitôt s'établir une nouvelle population qui dominait la population vaincue, et lui prenait une partie de ses terres.

J. CHANTREL.

Histoire du Canada

CHAMPLAIN

V

Le P. Le Baillif, rendu en France, présenta à Louis XIII la requête des habitants du Canada, et le manuscrit où étaient consignés leurs griefs. Le roi termina le différend des deux Compagnies par un arrêt de son Conseil, qui les réunissait en une seule. Parmi les principaux articles stipulés entre le duc de Montmorency et les Sieurs de Caen, se trouvait le suivant: Le " sieur de Champlain, lieutenant du vice-roi, aura la préséance en terre, commandera à l'habitation de Québec et dans toutes les autres habitations, et généralement dans toute la Nouvelle France, aux Français et autres qui y résideront....." Le P. Georges Le Baillif eut donc la consolation de voir sa mission couronnée de succès, et la paix rétablie entre les deux Compagnies rivales, mais il ne revint plus au Canada.

C'est à dater de cette époque que Champlain mit tout en œuvre pour s'allier plus étroitement les nations montagnaises, et pour arriver à ce résultat il confia à plusieurs de leurs chefs des grades et des honneurs. En même temps il travaillait à améliorer la petite ville de Québec; il ouvrit un sentier qui devait conduire du magasin, situé à la basse-ville, au fort St-Louis sur la hauteur. Il fit construire à la basse-ville un édifice considérable, consistant en un corps de logis, long de cent huit pieds, avec deux ailes de soixante pieds et des tourelles aux quatre angles; le tout environné de tranchées. En 1624, Champlain passa en France, laissant au sieur Emeric de Caen le soin du commandement. C'est alors que le duc de Montmorency, dégoûté des charges que lui imposait la vice-royauté, s'en dessaisit en faveur de son neveu Henri de Lévis, duc de Ventadour, qui conféra encore le titre de lieutenant à Samuel de Champlain. Le nouveau vice-roi, qui avait fui la cour pour embrasser l'état ecclésiastique, eut surtout en vue de favoriser la conversion des sauvages, en envoyant des missionnaires au Canada. C'est pourquoi, sur la représentation des Récollets, il n'eut rien de plus pressé que d'envoyer des

jésuites au Canada. Il fit lui-même les frais des cinq missionnaires qui s'embarquèrent au printemps de 1625, emmenant avec eux le P. de La Roche-Daillon, récollet.

— 0 —

Géographie

Altitude de divers points du sol de l'Afrique

| | | Mètres | Ver- ges |
|--------------------|------------------|--------|-------------|
| Mont Kilima-Ndjaru | région du Nil | 5 705 | 6 239 |
| Mont Kénia | " | 5 500 | 6 015 |
| Mont Oucho | " | 5 000 | 5 053 |
| Ras Dacham | " | 4 620 | 5 534 |
| Mont Bouah t | " | 4 510 | 4 933 |
| Mont du Pic | Îles Açores | 4 412 | 4 845 |
| Mont Hotu | région du Nil | 4 231 | 4 627 |
| Ras Guuna | " | 4 231 | 4 627 |
| Mont Cameroun | Guinée du nord | 4 197 | 4 590 |
| Mont Livingstone | Afrique australe | 3 800 | 4 156 |
| Pic de Teyde | Île de Ténérife | 3 716 | 4 065 |
| Mont Hamdo | région du Nil | 3 686 | 4 031 |
| Mont Sarenga | " | 3 658 | 4 001 |
| Pic d'Antakaratra | Madagascar | 3 657 | 4 000 |
| Mont Miltzin | Atlas | 3 475 | 3 801 |
| Mont Tsoumbiro | région du Nil | 3 300 | 3 609 |
| Pic Chathkin | Afrique australe | 3 136 | 3 430 |
| Pic Fernando-Po | Île Fernando-Po | 3 108 | 3 399 |
| Mont des Sources | Afrique australe | 3 018 | 3 331 |
| Mont Alamika | Guinée du nord | 3 000 | 3 281 |

Altitude de divers points de l'Océanie

| | | | |
|-------------------|------------------|-------|-------|
| Mont Melbourne | terre Victoria | 4 572 | 5 000 |
| Mont Ophir | Sumatra | 4 222 | 4 618 |
| Mont Mauna-Kea | Hawaï | 4 197 | 4 590 |
| Mont Kinabulou | Borneo | 4 172 | 4 563 |
| Mont Mauna-Lou | Hawaï | 3 135 | 3 451 |
| Mont Owen Stanley | Nouv. Guinée | 4 025 | 4 402 |
| Mont Indrapoura | Sumatra | 3 897 | 4 261 |
| Mont Kébus | terre Victoria | 3 770 | 4 123 |
| Mont Cook | Nouvelle-Zélande | 3 768 | 4 121 |
| Mont Semerou | Java | 3 729 | 4 077 |
| Mont Sukling | Nouvelle Guinée | 3 422 | 3 742 |
| Mont Terror | terres polaires | 3 317 | 3 627 |
| Mont Singalang | Sumatra | 3 080 | 3 3 8 |
| Mont Franklin | Nouvelle Zélande | 3 050 | 3 336 |

— 0 —

Philosophie

(Réponses aux programmes officiels de 1862.)

Du témoignage des hommes

Le témoignage, par les idées qu'il fait naître et par les jugements qu'il détermine, a une part très étendue, soit dans l'acquisition des sciences, soit dans la pratique journalière de la vie ; il exerce une si profonde influence que l'examen de ses applications et de ses lois rentre naturellement dans le cadre des études logiques.

" Il n'est pas nécessaire d'avoir longtemps réfléchi pour se convaincre que nous n'avons pas acquis par nous-mêmes toutes les connaissances que nous possédons, mais que nous en avons puisé un grand nombre dans le commerce de nos semblables.

" Les premières lueurs de l'intelligence venaient à peine de se montrer en nous, que nous apprenions de nos parents l'art de nommer les objets, et de figurer les noms par des signes écrits.

" A l'étude des éléments de la parole et de l'écriture succéda celle de la religion, de l'histoire, de la littérature, des sciences et des arts.

" Nous avons vu s'écouler ainsi la première période de notre existence, entourés de maîtres qui nous ont enseigné la meilleure partie de ce que nous savons.

" Maintenant encore, il nous arrive tous les jours d'invoquer le témoignage des autres ; nous nous aidons de leurs conseils et de leur expérience ; c'est par eux que nous apprenons mille choses qui touchent aux intérêts de la société domestique et civile, et dont nous ne pourrions juger par nous-mêmes, comme les contrats et obligations, les liens de parenté, les décisions des tribunaux, les lois, etc.

" On s'est souvent demandé qu'elle était l'origine de la confiance que l'homme accorde si facilement à la parole d'autrui. Certains philosophes n'ont vu là qu'une induction tirée à la fois du pouvoir que nous avons de découvrir la vérité, et du penchant qui nous porte à la dire fidèlement ; d'autres ont cru y reconnaître l'effet irrésistible d'un instinct de crédulité naturel au cœur de l'homme.

" A quelque opinion qu'on se range, la foi dans le témoignage a besoin d'être sévèrement réglée, puisqu'il a autant de puissance pour nous abuser et nous égarer que pour nous éclairer et nous instruire."

CHARLES JOURDAIN.

Membre de l'Institut de France.

— 0 —

Arithmétique.

Propriétés des fractions ordinaires.

Rappelons que le mot *fraction* désigne, non seulement une fraction proprement dite, c'est-à-dire l'expression d'une grandeur moindre que l'unité, mais encore

toute expression d'une ou de plusieurs parties de l'unité. A ce titre, les valeurs $\frac{1}{7}$, $\frac{2}{7}$, $\frac{7}{7}$, $\frac{8}{7}$, $\frac{9}{7}$ sont considérées comme des fractions.

Les propriétés dont nous allons nous occuper sont vraies dans tous les cas.

1^o Si le numérateur d'une fraction est rendu 2 fois, 3 fois, 4 fois plus grand ou plus petit, la valeur est rendue 2 fois, 3 fois, 4 fois plus grande ou plus petite.

Car il est évident que le double de $\frac{6}{7}$ est $\frac{12}{7}$, le triple est $\frac{18}{7}$, le quadruple est $\frac{24}{7}$.

De même, il est évident que la moitié de $\frac{6}{7}$ est $\frac{3}{7}$, le tiers de $\frac{6}{7}$ est $\frac{2}{7}$.

2^o Si le dénominateur d'une fraction est rendu 2 fois, 3 fois, 4 fois plus grand ou plus petit, la valeur est rendue 2 fois, 3 fois, 4 fois plus petite ou plus grande.

Par exemple, si au lieu de $\frac{5}{6}$ on écrit $\frac{5}{12}$, on a une valeur moitié de la première, car les douzièmes de l'unité sont moitiés des sixièmes.

Et si au lieu de $\frac{5}{6}$ on écrit $\frac{5}{3}$, on a une valeur double de la première, car les tiers de l'unité sont 2 fois aussi grands que les sixièmes de l'unité.

3^o Si les deux termes d'une fraction sont rendus un même nombre de fois plus grands ou plus petits, la valeur n'est pas changée.

Par exemple, la fraction $\frac{4}{6}$ a la même valeur que la fraction $\frac{8}{12}$, dont les termes sont doubles des premiers ; car les douzièmes de l'unité sont moitiés des sixièmes, mais on en a un nombre double, ce qui fait compensation.

De même, la fraction $\frac{4}{6}$ a la même valeur que la fraction $\frac{2}{3}$, dont les termes sont moitiés des premiers, car les tiers de l'unité sont deux fois grands comme les sixièmes, mais on en a un nombre deux fois moindre, ce qui fait compensation.

Conséquence.—Une même valeur peut être représentée par une infinité de formes.

Par exemple, la moitié de l'unité peut être représentée indifféremment par

$\frac{1}{2}$ $\frac{2}{4}$ $\frac{3}{6}$ $\frac{4}{8}$ $\frac{5}{10}$ $\frac{6}{12}$...
un tiers par $\frac{1}{3}$ $\frac{2}{6}$ $\frac{3}{9}$ $\frac{4}{12}$ $\frac{5}{15}$ $\frac{6}{18}$...
2 tiers par $\frac{2}{3}$ $\frac{4}{6}$ $\frac{6}{9}$ $\frac{8}{12}$ $\frac{10}{15}$ $\frac{12}{18}$...

Remarque.—Lorsqu'on écrit des zéros à la droite d'une fraction décimale, on ne change pas la valeur de cette fraction ; car, en réalité, on rend le numé-

rateur et le dénominateur 10 fois, 100 fois, 1000 fois plus grands.

Par exemple, 0,4 est la même chose que 0,40 ou que 0,400 ; car en écrivant ces valeurs sous la forme de fractions ordinaires, on a respectivement

$$\frac{4}{10} \quad \frac{40}{100} \quad \frac{400}{1000}$$

Algèbre

(Réponses aux programmes officiels de 1862)

Problèmes résolus par les équations.

Il arrive souvent que l'on a besoin de représenter deux nombres dont on connaît la somme ou la différence, le produit ou le quotient. Dans ces cas, un symbole algébrique suffit pour représenter les deux nombres.

Par exemple, si la somme de deux nombres est 10, l'un sera représenté par x , et l'autre par $10-x$;

Si la différence de deux nombres est 4, le plus petit sera x , et le plus grand $x+4$; ou bien, si l'on représente le plus grand par x , le plus petit par $x-4$;

Si le produit de deux nombres est 21 ;

l'un sera x , et l'autre $21:x$ ou $\frac{21}{x}$;

Si le quotient ou rapport de deux nombres est de 3, le plus petit sera x et le grand sera $3x$.

Si l'un des deux nombres doit être les $\frac{4}{7}$ de l'autre, ce dernier sera x , et le premier sera $\frac{4}{7}x$ ou $\frac{4x}{7}$; on peut faire mieux, et représenter le grand nombre par $7x$, ce qui donnera $4x$ pour l'expression du petit.

De même si l'on dit que l'un des nombres est à l'autre comme 4 est à 7, il sera avantageux de représenter ces deux nombres par $4x$ et $7x$; on évitera ainsi les dénominateurs, et l'on simplifiera les équations.

PROBLÈME 15. Trouver deux nombres dont la somme soit 21, et tels que le double du plus petit surpasse le plus grand de 3.

Solution. Appelons x le petit nombre, le grand sera $21-x$; le double du petit sera $2x$, et le grand augmenté de 3 sera $21-x+3$ ou $24-x$.

La condition indiquée dans le problème sera exprimée par l'équation

$$2x = 24 - x$$

ajoutons $1x$ $3x = 24$
divisons par 3 $x = 8$

Ainsi le petit nombre est 8, et le grand est 21—8 ou 13.

Le double de 8 est 16, qui surpasse 13 de 3.

Problème analogue. Trouver deux nombres dont la somme soit 31, et tels que le triple du petit surpasse le grand de 1.

PROBLÈME 16. *Trouver deux nombres dont la différence soit 12, et tels que les $\frac{5}{7}$ du grand surpassent le petit de 2.*

Solution. Si l'on appelle x le petit nombre, le grand sera $x+12$, la 7^e partie sera

$$\frac{x+12}{7}, \text{ et les } \frac{5}{7} \text{ septièmes } \frac{5x+60}{7}$$

La condition demandée sera exprimée par l'équation $\frac{5x+60}{7} = x+2$

multiplions par 7 $5x+60 = 7x+14$
 retranchons $5x$ et 14 $46 = 2x$
 divisons par 2 $23 = x$

Ainsi le petit nombre est 23, et le grand est 23+12 ou 35.

Les $\frac{5}{7}$ de 35 font 5 fois 5 ou 25, nombre qui surpasse 23 de 2.

Problème analogue. Trouver deux nombres dont la différence soit 10, et tels que les $\frac{2}{3}$ du grand surpassent le petit de 1.

PROBLÈME 17. *Trouver deux nombres dont le produit soit 84, et tels que le double du petit soit les $\frac{6}{7}$ du grand.*

Solution. Appelons x le petit nombre ; le grand sera $84/x$; la 7^e partie de cette valeur est $12/x$, et les 6 septièmes font $72/x$; il faut donc que l'on ait

$$2x = \frac{72}{x}$$

multiplions par x $2x^2 = 72$
 divisons par 2 $x^2 = 36$
 prenons la racine carrée $x = 6$

Ainsi, le petit nombre est 6, et le grand 84:6, soit 14.

Le double de 6 est 12, nombre qui est égal aux $\frac{6}{7}$ septièmes de 14.

Problème analogue. Trouver deux nombres dont le produit soit 54, et tels que le quadruple du petit soit égal aux $\frac{2}{3}$ du grand.

PROBLÈME 18. *Trouver deux nombres dont le quotient soit 5, et tels que le grand surpasse de 22 le triple du petit.*

Solution. Si nous appelons x le petit nombre, le grand sera $5x$; la condition

du problème sera exprimée par l'équation $5x = 3x + 22$
 retranchons $3x$ $2x = 22$
 divisons par 2 $x = 11$
 Par suite, le grand nombre $5x = 55$

Problème analogue. Trouver deux nombres dont le quotient soit 4, et tels que le double du grand surpasse de 18 le sextuple du petit.

— 0 —

Problème d'héritage

“ Un père de famille laisse 12 000 piastres à trois enfants de 18, 15 et 12 ans ; les trois parts doivent être placées à intérêts simples, au taux de 6 pour cent. Quelles doivent être les parts actuelles pour que les trois enfants touchent la même valeur à leur majorité ? ”

Solution. Appelons x, y, z les trois parts actuelles ; chacune d'elles produira annuellement les $\frac{6}{100}$ de sa valeur.

La part de l'aîné profitant pendant 3 ans, produira $0,18x$, et deviendra finalement $1,18x$; la part du second profitant pendant 6 ans, produira $0,36y$, et deviendra $1,36y$; la part du plus jeune profitant pendant 9 ans, produira $0,54z$, et deviendra $1,54z$.

Ces trois valeurs devant être égales, on a :

$$1,18x = 1,54z \text{ d'où } x = \frac{1,54}{1,18} z = \frac{77}{59} z$$

$$1,36y = 1,54z \text{ d'où } y = \frac{1,54}{1,36} z = \frac{77}{68} z$$

Il faut qu'on ait $x+y+z = 12\ 000$

ou $\frac{77}{59}z + \frac{77}{68}z + z = 12\ 000$

d'où, en multipliant les deux membres par 59×68

$$5\ 236z + 4\ 543z + 4\ 012z = 48\ 144\ 000$$

$$\text{ou } 13\ 791z = 48\ 144\ 000$$

divisons par 13 791 $z = \$3\ 490,97$
 par suite $\frac{77}{68}z$ ou $y = \$3\ 953,01$
 et $\frac{77}{59}z$ ou $x = \$4\ 556,02$

Somme (1^{er} contrôle) \$12 000,00

Valeur finale de chaque part (2^e contrôle) :

1^{re} part $4\ 556,02 \times 1,18$ ou \$5 376,10
 2^e “ $3\ 953,01 \times 1,36$ ou \$5 376,10
 3^e “ $3\ 490,97 \times 1,54$ ou \$5 376,10

Ainsi, la part actuelle de l'aîné est de \$4 556,02, celle du second \$3 953,01, et celle du plus jeune \$3 490,97 ; et chaque enfant, à sa majorité, touchera \$5 376,10.

(Nous allons reprendre le même problème, avec l'hypothèse des intérêts composés.)

“ Un père de famille laisse 12 000 piastres à trois enfants de 18, 15 et 12 ans ; les trois parts doivent être placées à intérêts composés au taux de 6 pour cent. Quelles doivent être les parts actuelles pour que les trois enfants touchent la même valeur à leur majorité ?

Solution. Appelons x, y, z les trois parts actuelles ; celle de l'aîné profitera pendant 3 ans, et deviendra, d'après la formule des intérêts composés $1,06^3 x$; la part du second profitera pendant 6 ans, et deviendra $1,06^6 y$; la part du plus jeune profitera pendant 9 ans, et deviendra $1,06^9 z$.

Ces trois valeurs devant être égales, on a :

$$1,06^3 x = 1,06^9 z \text{ d'où } x = \frac{1,06^6}{1,06^3} z = 1,06^3 z$$

$$1,06^6 y = 1,06^9 z \text{ d'où } y = \frac{1,06^3}{1,06^3} z = 1,06^3 z$$

En faisant les calculs on obtient :

$$1^{\text{re}} \text{ part } x = 1,418\ 519\ z$$

$$2^{\text{e}} \text{ " } y = 1,191\ 016\ z$$

$$3^{\text{e}} \text{ " } z = 1,000\ 000\ z$$

Somme des parts, et équation :

$$3,609\ 535\ z = 12\ 000$$

$$\text{D'où } z = \$3\ 324,53$$

$$y = \$3\ 959,57$$

$$x = \$4\ 715,91$$

Somme \$12 000,01 (1er contrôle)

Valeur finale de chaque part (2e contrôle) :

$$1^{\text{re}} 1,06^3 x = 1,191\ 016 \times 4\ 715,91 = 5\ 616,72$$

$$2^{\text{e}} 1,06^6 y = 1,418\ 519 \times 3\ 959,57 = 5\ 616,72$$

$$3^{\text{e}} 1,06^9 z = 1,689\ 479 \times 3\ 324,53 = 5\ 616,72$$

Ainsi, la part actuelle de l'aîné est de \$4 715,91, celle du second \$3 959,57, et celle du plus jeune \$3 324,53 ; et chaque enfant, à sa majorité, touchera \$5 616,72.

— 0 —

Chimie

(Réponses aux programmes officiels de 1862)

Alliages métalliques les plus usuels

Le cuivre entre dans un très grand nombre d'alliages ; uni aux métaux précieux, l'or et l'argent, par exemple, il les rend plus durs, sans altérer leur couleur ni leur éclat.

Les bronzes sont des alliages où le cuivre entre en forte proportion.

Uni avec l'aluminium, le cuivre donne un bronze très dur, très malléable et inaltérable à l'air, qui imite l'or d'une manière remarquable ; avec ce bronze d'aluminium, on fabrique des calices, ciboires, ostensoirs, cuillères, fourchettes, boîtiers de montres, sonnettes, bijoux, etc.

Les bronzes d'étain sont remarquables par la diversité de leurs propriétés : ainsi le bronze des canons est très tenace ; celui des cloches et tam-tams, qui a plus d'étain, est très sonore, mais cassant ; celui des miroirs de télescopes, encore plus riche en étain, est très blanc, et susceptible d'un beau poli.

Le bronze de zinc n'est autre chose que le laiton ou cuivre jaune.

Le maillechort, qui est composé de cuivre, de zinc et de nickel, est blanc lors de sa fabrication, mais il jaunit peu à peu.

Après le cuivre, ce sont le plomb et l'étain qui entrent dans un plus grand nombre d'alliages.

Les alliages où entre le mercure prennent le nom d'amalgames ; on dit : un amalgame d'or, d'argent, d'étain.

Voici la composition des alliages les plus usuels, sur 100 parties en poids.

Les monnaies d'or, dans les pays de l'Union monétaire : or 90, cuivre 10.

La vaisselle et les médailles d'or : or 91,6 ; cuivre 8,4.

La bijouterie d'or : or 75, cuivre 25.

Les monnaies d'argent, dans les pays de l'Union monétaire : argent 90, cuivre 10 ; et pour la petite monnaie d'argent : argent 83,5 ; cuivre 16,5.

Vaisselle et médailles d'argent : argent 95, cuivre 5.

Bijouterie d'argent : argent 80, cuivre 20.

Monnaies et médailles de bronze : cuivre 95, étain 4, zinc 1.

Bronze d'aluminium : cuivre 90 à 95, aluminium 10 à 5.

Bronze des canons : cuivre 90, étain 10.
Tam-tams et cymbales : cuivre 80, étain 20.

Laiton ou cuivre jaune : cuivre 67, zinc 33.

Maillechort : cuivre 50, zinc 25, nickel 25.

Caractères d'imprimerie : plomb 80, antimoine 20.

Le métal anglais s'obtient avec 100 partie d'étain, 8 d'antimoine, 4 de cuivre et 1 de bismuth.

— 0 —

Histoire naturelle

(Réponses aux programmes officiels de 1862.)

L'INTESTIN

En sortant de l'estomac par l'ouverture nommée *pylore*, la nourriture transformée en *chyme* entre dans l'*intestin*, où doit se compléter le phénomène de la digestion.

L'*intestin* est un long tube membraneux ayant de nombreux replis sur lui-même ; il est de longueur plus ou moins grande suivant le genre de nourriture de l'espèce animale : moins long chez les carnivores, plus long chez les herbivores. Dans le lion, il a 3 fois la longueur du corps ; dans l'homme, 7 fois ; dans le mouton, 28 fois.

L'*intestin* est logé dans l'*abdomen*, sous le diaphragme, et retenu par le *péritoine*, sorte de sac dont le tissu est une membrane sereuse fine et transparente.

Les parois de l'*intestin* sont revêtues de fibres musculaires, dont la contraction force le *chyme* à cheminer peu à peu.

L'*intestin* comprend deux parties distinctes, savoir l'*intestin grêle* et le *gros intestin*.

L'*intestin grêle* est ainsi nommé à cause de son petit diamètre ; il forme la plus grande partie du tube intestinal, et c'est à son intérieur que s'achève la digestion.

On nomme *duodénium* la partie de l'*intestin grêle* la plus rapprochée de l'estomac, *jejunum* la partie centrale, et *iléon* la partie qui communique avec le gros intestin ; ces trois parties sont tout à fait semblables.

Le *gros intestin* se distingue de l'*intestin grêle* par sa grosseur plus considérable et par ses boursofflures.

Une sorte de soupape nommée *valvule iléo cœcale* ou *valvule des apothicaires* ferme l'ouverture par laquelle l'*intestin*

grêle communique avec le gros intestin ; cette ouverture est sur le côté du gros intestin, et un peu plus loin que le commencement de ce canal.

La valvule iléo-cœcale s'ouvre pour le passage des résidus de la digestion dans le gros intestin, puis se referme pour empêcher le retour de ces résidus dans l'*intestin grêle*.

La partie du gros intestin qui communique avec l'*intestin grêle* porte le nom de *cæcum* ; la partie moyenne est le *colon* ; la partie extrême est nommée *rectum*.

Telles sont les diverses parties de ce long tube dans lequel s'achève la digestion.

— 0 —

Préceptes de politesse

Dans la famille

24. Il n'y a qu'un sot méprisable qui peut rougir de la simplicité de mœurs et du manque d'usage de ses parents.

25. La première règle de bienséance à observer avec ses enfants est de ne jamais leur donner de mauvais exemples, soit en actions, soit en paroles.

26. Les premières impressions de l'enfance ne se détruisent jamais ; elles sont les premiers matériaux qui forment le caractère bon ou mauvais de l'enfant.

27. Un enfant ne doit pas être témoin des contestations qui s'élèvent entre son père et sa mère, encore moins de leurs querelles.

28. Un enfant a le sentiment inné de la justice ; si vous le punissez injustement, vous le démoraliserez.

29. N'accordez pas à un autre ce qu'il avait droit d'obtenir.

30. Ne manifestez pas un sentiment de préférence injuste à l'un au détriment de l'autre, ou vous semez dans son cœur les semences d'un vice, la jalousie.

31. Soyez bon, affable avec eux ; reprenez-les avec douceur, mais que votre bonté ne dégénère pas en faiblesse.

32. Maintenez-les rigoureusement dans les devoirs qu'ils doivent à vous et à leurs autres parents ; mais ne le faites pas avec brutalité, car il ne faut pas qu'ils vous craignent.

33. Un effet naturel de la crainte est d'étouffer l'affection, et il faut que vos enfants vous aiment.

O SALUTARIS

Largo

p O sa-lu-ta-ris, sa-lu-ta-ris Hos-ti-a, Quæ cœ-li
U-ni-tri-no, u-ni-tri-no-que Do-mi-no, Sit sem-pi.

pan-dis, cœ-li pan-dis os-ti-um, Bel-la pre-munt, bel-la pre-
ter-na. sem-pi-ter-na glc-ri-a, Qui vi-tam si-ne, vi-tam

f munt hos-ti-li-a: *p* Da-ro-bur, da-ro-bur, fer au-xi-li-um,
si-ne ter-mi-no, No-bis do-net, no-bis in pa-tri-â,

f Da-ro-bur, da-ro-bur, fer au-xi-li-um. *p* O sa-lu-
No-bis do-net, no-bis do-net in pa-tri-â. O sa-lu-

ta-ris hos-ti-a!
ta-ris hos-ti-a!
f A-men, a-men, a-men.

LIVRES D'ÉCOLES approuvés.

MM. LES COMMISSAIRES D'ÉCOLES pourront se procurer chez tous les libraires de Québec et des autres villes de cette Province les livres suivants :

TENUE DE LIVRES en partie simple et en partie double, par *M. Napoléon Lacasse*, Prof à l'École normale-Laval.

C'est le seul ouvrage de ce genre, forme anglais et publié en français. L'enseignement de la Tenue des livres est obligatoire pour toutes les écoles supérieures, soit modèles ou académiques. — Prix \$5.30 la douzaine.

GRAMMAIRE FRANÇAISE de Lhomond (éléments et syntaxe revus et augmentés), par *le même* ;

PROFESSEUR DE FRANÇAIS à l'École normale-Laval, l'auteur a donné dans cette grammaire l'enseignement du français qu'il donne à ses élèves-maitres et maitresses ; aussi, pour suivre le même enseignement, s'est-on empressé d'adopter ce livre dans la plupart des écoles élémentaires, auxquelles il est spécialement destiné. — Prix \$1.50 la douzaine

EXERCICES ORTHOGRAPHIQUES sur les Éléments et la syntaxe de la grammaire française de Lhomond, par *le même* — Prix : \$1.50 la douzaine.

CORRIGÉ des Exercices orthographiques, (syntaxe) par *le même*. — Prix : 30 cts. chaque copie.

TRAITÉ D'ANALYSE GRAMMATICALE, d'analyse logique et de ponctuation, par *le même*. — Prix : \$2.75 la douzaine.

ALPHABET ou Syllabaire gradué, par *MM. E. Juneau et N. Lacasse*.

Ce petit livre est aujourd'hui adopté dans presque toutes les écoles de la Province de Québec.

Ces six ouvrages approuvés par le Conseil de l'Instruction Publique, sont généralement adoptés dans les écoles communes de la Province de Québec, et les cinq premiers dans plusieurs séminaires ou collèges.

Pour les achats en gros, MM. les libraires devront s'adresser à

M. Léger Brousseau,

Propriétaire du *Courrier du Canada*.

N. B.—Le soussigné profite de cette occasion pour remercier ses anciens élèves (instituteurs ou institutrices) qui ont déjà introduit ces livres dans leurs écoles, et aussi pour engager les autres à suivre leur exemple. C'est pour eux tous le moyen le plus sûr de rendre facile et uniforme leur enseignement du Français et de la Tenue des livres qu'ils adoptent les ouvrages de leur professeur.

NAPOLÉON LACASSE.

Québec, 27 janvier 1881.

Instituteurs

AVIS.—Nous publierons dans ce journal des demandes de places pour les instituteurs et les institutrices à raison de 25 centins pour deux insertions, et des demandes d'instituteurs et d'institutrices par les municipalités scolaires à raison de 50 centins pour deux insertions.

Avis important

Les personnes qui recevront le présent numéro sont invitées à l'examiner avec soin, de manière à se rendre compte de l'importance de cette publication, et de l'intérêt que chaque instituteur peut y trouver. Pour se déclarer abonnées, dans le cas où elles ne le seraient pas déjà, il suffira que ces personnes conservent ce premier numéro ; les suivants leur seront adressés tous les jeudis.

LEGER BROUSSEAU
ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE

—DU—

Courrier du Canada

DU N. E. DIONNE, rédacteur en chef.
FLAVIEN MOFFET, assistant rédacteur.
AUGUSTE MICHEL, pour la partie européenne.

NO 9,

**RUE BUADE, HAUTE-VILLE
QUEBEC**

Prix de l'Abonnement

ÉDITION QUOTIDIENNE

| | |
|--------------|-------------------------|
| CANADA | { Un an.....\$6.00 |
| et | { Six mois..... 3.00 |
| ÉTATS-UNIS. | { Trois mois..... 1.50 |
| ANGLETERRE.. | { Un an.....25s stg. |
| | { Six mois.....12.6 " |
| | { Trois mois..... 6.3 " |
| FRANCE..... | { Un an.....60 Francs |
| | { Six mois.....30 " |
| | { Trois mois.....15 " |

Imprimé et publié par **LÉGER BROUSSEAU,**
9, rue Buade, Québec.